

En bon voisin j'ai voulu réserver mon pays pour le dernier et voilà que je n'ai plus de place. Cependant glissons un petit mot en passant.

La souscription Napoléonienne est abandonnée. Annoncée avec grand fracas, elle a fait son entrée dans le monde d'une façon si comique qu'elle n'a pu vivre tout au plus que 24 heures et elle est tombée au milieu des éclats de rires et des quolibets. C'est grand dommage pour le président de la république.

L'admirable lettre de M. le Comte de Chambord à M. Berryer occupe tous les esprits. Il n'y a que le cœur d'un roi qui puisse dicter de telles paroles, s'écrie-t-on de toutes parts. Tous l'ont lu, amis et ennemis, tous l'exaltent à part quelques orléanistes enroulés et les socialistes immondes.

Le 32 anniversaire de la mémorable révolution de février a été célébré sans faste. Dans toutes les villes de France un *Requiem* et un *Te Deum*, voilà tout ce qui a été fait et dit. Partout des signes de deuil et de découragement. La république elle-même, cette éternelle république est sous le coup de menaçants présages. On voit s'élever sur nos murs des affiches portant en grosses lettres ces mots: *Coup d'œil sur la chute de la république. Prédiction sur l'avenir. Fin de la république.*

Le journal: *La République* a déposé son hommage au pied de la colonne de la révolution. Il n'y manquait que son adresse. Absolument comme l'épithaphe de certain épicière: "sa veuve inconsolable continue son commerce, telle rue, tel numéro."

M. L. M. C.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 4 AVRIL 1851.

Première page: Correspondance Lyonnaise.

Feuilleton:—Voyages au Canada et Naufrage du R. P. Crespel, en 1736.

Le Mandement de Mgr. Sibour.

(Voir les numéros du 21 et du 28 mars.)

En nous référant à ce passage du Mandement de l'Archevêque de Paris, cité dans notre feuille du 28 mars, dans lequel l'illustre Prélat dit au Prêtre que "quelque fois aussi il doit craindre que la couleur trop prononcée d'un journal auquel il travaillerait dans l'intérêt de la religion,—ne nuise à sa collaboration, etc." nous croyons qu'il serait superflu pour nous de faire la moindre apologie de la direction de notre Journal. Pour nous séquestrer des débats violents des partis, sans renoncer à la défense des principes connus aux catholiques, nous avons été jusqu'à sacrifier les intérêts pécuniaires de notre publication. Par suite de la ligne que nous avons suivie, plusieurs de nos souscripteurs ont retiré leur abonnement. Nous avons dû, il est vrai, consacrer quelques parties de nos colonnes à la revue des opinions politiques et aux nouvelles profanes, les deux tiers de nos lecteurs exigeant que nous en agissions ainsi. Mais pour ne pas nous engager dans un travail qui sied moins à notre position, nous nous déchargeons de cette partie de notre tâche sur un collaborateur laïque. Voilà jusqu'où nous avons poussé la réserve, sans y être strictement tenu, néanmoins — puisque nous avons déclaré dans notre Prospectus que nous prétendions faire comme tout autre journaliste et prendre sur nous seul la responsabilité de tout ce que nous écrivions. Or, dans une position ainsi isolée, notre rôle devait être assimilé presque de tous points à celui d'un Editeur laïque.

Mais nos adversaires, les écrivains et les partisans de certaines feuilles cyniques de cette province, ont-ils témoigné de la même délicatesse que nous, lorsqu'ils sont entrés sur un terrain où leur nom de catholiques leur faisait un si strict devoir de se conduire avec cette décence et cette modération de langage

que requiert même la bonne éducation. Bien au contraire, quel ton d'impudence et de persiflage a presque constamment dominé dans un grand nombre de leurs articles!

Comme ils ont bafoué avec un rite sardonique toute la hiérarchie catholique, en commençant par son auguste Chef, qu'ils ont représenté comme un bourreau féroce, comme un despote qui ressaisit un pouvoir usurpé en marchant sur des monceaux de cadavres! Comme ils se sont fait un indicible plaisir de ravalier les Cardinaux, en disant que, de concert avec le Pape, ils poussaient la fourberie jusqu'à inventer de faux miracles pour satisfaire leur soif de pouvoir et de domination! Comme ils ont fait écho à ces cris de malédiction et de blasphème poussés contre l'Église en France, en Italie, en Suisse, en Piémont.—Pour nous restreindre à ne parler que de ce qu'ils ont fait à l'égard du clergé de leur pays, que nous en disent les Evêques de la Province Ecclésiastique dans leur Pastorale du 11 mai dernier! ils disent que "Pour faire presser dans le cœur du peuple la haine et le mépris qu'ils ont juré aux prêtres, ils ramassent dans leurs journaux les ordures de tous les siècles et de tous les pays, pour les jeter à la face de leur clergé." etc.—"Si l'on veut se rappeler comment le *Moniteur Canadien*, en particulier, a su respecter les avis et les enseignements donnés par tous nos vénérables Evêques réunis, que l'on consulte sa feuille du 21 Juin 1850, et on y lira que les sommités ecclésiastiques ont tenté un coup de théâtre pour fanatiser instantanément les masses; ou y verra leur Pastorale traitée "d'épouvantail sinistre contre la démocratie; de "véritable sals-migondis," au style rampant et vide de sens; "de véritable pot pourri, dans lequel on a entassé pêle-mêle les idées les plus exagérées, les plus incompréhensibles et les plus arbitraires. Voilà avec quel indécence et impudent langage ont parlé de leurs propres Pères spirituels ces fils irrespectueux et insolents, qui n'ont pas honte néanmoins de singer un respect affecté pour les fragments tronqués d'un Mandement de Mgr l'Archevêque de Paris.

Nous allons poursuivre maintenant l'analyse et les citations de ce document, et en faire ressortir les utiles enseignements. Mais avant de commencer, nous exprimerons, au nom de la religion et de l'Église, notre gratitude, pour ces habiles apologies, — pour ces énergiques protestations des journaux laïques de Montréal et de Québec contre les diatribes auxquelles nous avons fait allusion. Ils avaient bien le droit de descendre dans l'arène pour y combattre en faveur d'un intérêt commun et le plus sûr qu'ils pussent être appelés à défendre.

A la suite de ses conseils sur le journalisme religieux, Mgr. Sibour met en garde contre les pernicieuses influences des journaux qui, en général, sont "tranchants, acerbés, exagérés, exclusifs, poussant tout à l'extrême, dans l'intérêt du moment;... qui ne voient de bien que dans leur système... ne tolèrent que leur opinion... dédaignent, condamnent ou étouffent dans le silence tout ce qui leur est contraire..." qui ont des égards, des flatteries pour les hommes de leur couleur... qui n'ont que de mauvaises insinuations, des critiques partiales, des outrages même pour leurs adversaires, quelque soient leurs talents et leurs vertus..." qui envisagent tout au point de vue de l'intérêt du journal, qui est l'intérêt du parti, et dont tous les jugements sont en raison de cet unique point de vue." L'Archevêque conseille de ne pas adopter exclusivement les idées d'une feuille, mais de prendre dans les journaux ce qu'il y a de "vrai, de juste, de noble, de généreux, en repoussant ce qui est passionné, haineux, exclusif." Puis il passe à ces deux grands devoirs du citoyen: "L'OBÉISSANCE A LA LOI ET L'AMOUR DE LA PATRIE, dans lesquels se résument les conditions essentielles de l'ordre public, et sans lesquels, il faut en convenir, il n'y a ni société stable ni civilisation possible. Nous citons textuellement:

Le mépris qu'on fait des lois, bien-aimés Coopérateurs, est la cause de nos maux: de là les émeutes, les révoltes, les discordes civiles, les guerres fratricides, les bouleversements du pays; de là ce long malaise des esprits, le défaut de confiance, les craintes de nouvelles catastrophes, tous ces périls enfin qui menacent la paix publique, ou

qui empêchent du moins la prospérité de renaitre. Ne vous étonnez donc pas si nous nous étendons un peu longuement sur le respect de la loi et l'obéissance qui lui est due. Nous savons que vous en êtes, vous frères de Jésus-Christ, les plus fidèles observateurs. Mais n'oubliez pas que, si nous nous adressons plus directement à vous, nous vous parlons cependant en présence de vos frères, et pour l'instruction de tous. Nous voulons d'ailleurs vous fournir ici le texte des enseignements que vous avez vous-mêmes à leur développer, du haut de la chaire chrétienne.

Partout où les hommes sont réunis en famille ou en nation, la loi est nécessaire pour régler l'association, et elle naît de la nature des choses et de leurs rapports. La première condition de la société humaine est donc l'établissement et le maintien de la loi, d'une loi quelconque qui en pose les bases et les affermis par une publique sanction, pour les rendre comme inébranlables. Qui ne voit, dès-lors, que le premier devoir du citoyen, ou de l'homme de la cité, de celui qui veut vivre en société avec ses semblables, selon la souveraine équité, c'est l'obéissance à la loi! Celui-là est un mauvais citoyen et commet un crime, qui viole sciemment les lois de son pays, quand ces lois humaines, non contraires aux lois divines, établissent l'ordre public, en faisant respecter les droits de tous et de chacun. Ces lois, alors, doivent être vénérables et saintes, et pour tous les citoyens, comme des rayons de la justice éternelle; et qui entendent de les respecter, ont un ennemi de Dieu. Car Dieu lui-même a dit: "Les justes détestent la justice sur la terre." "Voilà les principes de tout ordre et de toute civilisation, dans lesquels les anciens et les modernes, les païens et les chrétiens, le bon sens et la raison, comme les intérêts de tous les peuples, viennent, pour ainsi dire, se rencontrer."

L'amour de la patrie est le second devoir du citoyen.—Or, faut-il bien remarquer ceci à nos frères, les Coopérateurs: comme l'amour de Dieu ne se mesure pas bien, ne s'apprécie pas avec vérité, par la vérité du sentiment et par les transports de la tendresse, mais plutôt par l'accomplissement de sa parole et par la fidélité à ses commandements; ainsi l'amour de la patrie ne s'estime pas non plus par des protestations et par des phrases, mais principalement par l'exactitude à exécuter ses lois, par le désir de tout ce qui peut lui être utile et glorieux, par le zèle à accomplir les obligations qu'elle impose, à rendre les services qu'elle demande, à faire les sacrifices qu'elle attend, allant même au-delà de ce qu'elle a droit d'exiger, et enfin, si le salut du pays et l'intérêt de tous le requièrent, par l'abandon de sa fortune et par l'immolation de sa vie. Non, encore une fois, le vrai patriotisme ne se prouve pas par quelques superbes discours, par de magnifiques systèmes, par de savantes théories pour améliorer le sort de tous ou de quelques-uns. Il se démontre par la préférence habituelle de l'intérêt public à l'intérêt privé, et par l'abnégation de soi-même devant le bien commun. Vertu sublime, ô amour de la patrie, que tu es rare!

C'est le désintéressement et le dévouement qui constituent la vertu du patriote, qui font les grands, les magnanimes citoyens. Qui ne sait point faire de sacrifices pour son pays ne l'aime point véritablement, et si l'âme du citoyen est de moitié par son propre intérêt, au point de ne voir que ses affaires privées dans la chose publique et d'exploiter le pays et la part d'influence qu'il y possède, au profit de sa puissance ou de sa fortune, il sera bien près de déshonorer aux lois, quand elle gêneront son egoïsme, soit qu'il les élude par la ruse, s'il est trop faible, soit qu'il les attaque ouvertement par la violence, s'il a la force en main.

C'est là, hélas! ce qui nous perd aujourd'hui, l'égoïsme, la préférence de l'intérêt privé, le soin de sa gloire ou de sa fortune, plutôt que la sollicitude de la chose publique. Et toi, nos très-chers Coopérateurs, nous devons signaler l'influence de la foi religieuse et le vie qu'elle laisse, par son absence ou par son altérissement, dans les vertus et les gloires de la patrie. Le vrai chrétien, celui qui n'est pas seulement de nom, pour avoir été baptisé et instruit par l'Église, mais qui a dans le cœur, comme principe de toute son activité morale, la foi, l'espérance et la charité; celui qui réalise sa croyance par la pratique des commandements de Dieu et de l'Église, qui se précipite tous les jours de l'esprit de l'Évangile, qui ne cesse dans le cours de sa vie, de multiplier les œuvres saintes, et utiles; celui-là, sera toujours nécessairement un bon citoyen; car celui qui sait aimer et servir tous ses semblables, quels qu'ils soient, en dépit des instincts de la nature et au détriment de son propre intérêt, comment, à plus forte raison, n'aimerait-il pas tendrement cette portion de ses hommes qui composent sa nation? Comment ne serait-il pas dévoué à tous ses concitoyens de cœur et d'âme, jusqu'à donner sa fortune, et même sa vie, s'il le fallait, pour le salut ou la gloire de la patrie? Si, au contraire, la foi, source du dévouement, principe de la charité, a tari dans un cœur, il deviendra d'autant moins capable d'exercer les vertus patriotiques, et cet homme sera difficilement un bon citoyen, parce qu'il aura cessé d'être un bon chrétien. C'est-à-dire un homme de foi et de sacrifice.

Mgr. Sibour confirme ensuite sa doctrine par les exemples de Jésus-Christ, des Apôtres et des premiers fidèles, qui, dit-il, "ont respecté l'ordre politique dans lequel ils vivaient, si immoral, si absurde qu'il pût leur paraître, et chez qui les plus horribles traitements n'ont jamais été capables de diminuer le respect de la loi ni l'amour de la patrie."

"Voilà, ajoute-t-il, nos très-chers Coopérateurs, voilà les devoirs que nous devons prêcher aux fidèles, après les avoir pratiqués nous-mêmes, et cette prédication ainsi accompagnée de l'exemple, sera d'autant plus puissante sur eux, que nous nous tiendrons

plus à l'écart des partis qui divisent la société, etc., etc."

Nous nous abstiendons ici de commentaires; mais nous ne pouvons finir sans engager les journalistes qui ont les premiers attiré l'attention de leurs lecteurs sur le Mandement de Mgr. Sibour à commenter eux-mêmes les admirables paroles que nous venons de rapporter. Elles contiennent de quoi faire rougir nos dénégateurs au moins jusqu'au front.

L'Archevêque de Milan a annoncé, par une Lettre l'astornie à son Clergé, 29 abjurations de Protestants qui se sont faits Catholiques. Dix-huit d'entre eux appartenant à la seule paroisse d'Aubry dans l'arrondissement de Valenciennes.

Les doucereux révolutionnaires!

Une liste des personnes mises à mort en Transylvanie par le parti révolutionnaire vient de paraître. On se sent le cœur navré en voyant le total donné—savoir, 4,831 personnes, sur une population de 2,500,000. Bien avait bien droit d'écrire à Kossuth qu'on lui "rapportait le régime de la terreur en France"—478 personnes ont été exécutées après une sentence prononcée, 743 sans procès réguliers, et 3,613 ont été massacrés dans leurs maisons ou dans les rues, lorsqu'on attaquait leurs lieux de résidence. 400 de ces infortunés étaient des femmes ou des enfants au-dessous de 14 ans. Plusieurs furent battus jusqu'à la mort, entre autres une certaine Sarah Coston, qui reçut deux cents coups avant de mourir. Le Commissaire de Kossuth en Transylvanie était Engèle von Bothy, contre les cruautés duquel il n'est que juste de dire que Bem a hautement protesté.—*Chronicle.*

M. A. Charlebois, fils du Dr. Charlebois de cette ville, écrit à son père à la date du 11 février, une lettre contenant d'alléchants détails sur la mort de quatre de ses camarades du Canada qui, dans un combat à l'improvise contre des Sauvages, ont trouvé la fin de leur existence. La *Minerve* a publié hier cette lettre dont nous ne pouvons donner ici qu'un abrégé.

Sept jeunes Canadiens étaient allés le 22 janvier à la découverte de l'or dans la direction des bois. Ils arrivèrent sur le soir près d'un camp d'indiens, et revinrent sur leur pas. Après avoir fait seulement un demi-mille, ils firent un grand feu et dressèrent leur tente. Pénus seul fit sentinelle; ses six compagnons se couchèrent. Sur les 11 heures il fut atteint d'une fièvre à la poitrine. Il donna aussitôt l'alarme, et ses camarades, — dont un seul (Rochon) put s'armer d'un fusil, les autres s'étant munis de p-les, de niques et de rondings,—sortirent de la tente et tous engagèrent bataille avec les assaillants dont le nombre s'élevait de deux à trois cents Sauvages. Bientôt, les nommés Brière, Pénus, Choinard et Desjardins, criblés de blessures, cédèrent au nombre et se réfugièrent dans le bois, laissant derrière eux Laviolette, Fortier et Rochon. Ces trois malheureux que les indiens massacrèrent, poussèrent des cris que leur compagnon entendit sans être en état de leur porter secours. Des quatre qui avaient traité dans le bois, Pénus fut le seul qui succomba à ses blessures. Le lendemain, un parti de 65 hommes, Américains et Canadiens, au nombre desquels était M. Charlebois, partirent de Colombie pour se mettre à la poursuite des Sauvages. Ils les rejoignirent après une marche d'un jour et une nuit, les cernèrent, en tuèrent de 20 à 25, et dispersèrent le reste.

Le Phare de New-York.

Le prospectus de cette feuille, dont nous n'avons encore dit qu'un mot, nous semble énoncer les conditions qui doivent assurer le succès d'un journal périodique. En se tenant à l'écart des polémiques d'opinion, le *Phare* entrera dans le champ autrement vaste et fécond des discussions de principes et des questions internationales, mais il ne connaîtra qu'une seule cause, un seul drapeau—la cause et le drapeau de la France, et, en se bornant à "défendre l'un et l'autre, sans les disputer," il répudiera comme un sophisme funeste, "la distinction subtile que l'esprit d'opposition cherche à établir entre la France et ses gouvernants."

Le but de la publication est indiqué dans les lignes suivantes: "Bercé dans le journalisme parisien, nous croyons à une mission plus haute que celle d'enregistrer pêle-mêle en se faisant à peine précéder de quelques réflexions de commande, les éphémérides de toutes les parties du monde. Tribune et chaire d'enseignement populaire, à nos yeux, elle doit mettre à la portée de tous chacune des mille questions qui surgissent sans cesse dans la vie des nations, pénétrer au-dessous de la surface des événements, pour en faire ressortir les causes en même temps que les conséquences, et emprunter au besoin le flambeau du passé pour éclairer aussi loin que possible et les complications du présent et les mystères de l'avenir."

Après avoir défini ce qui manque, sous ce rapport, au journalisme des États-Unis, l'Éditeur marque ainsi la place que la feuille va essayer de prendre et le but que lui-même se propose: "créer une publication qui suive, sérieusement et de près, bien que sous une forme concise, toutes les questions Européennes."

Quant au roman, l'Éditeur lui promet une large place dans sa collection, en se réservant toutefois d'y mêler de temps à autre des fragments d'un genre plus élevé. Nous ne pouvons, pour le moment, que le laisser s'exprimer lui-même sur cet article dont il ne paraît pas s'être dissimulé l'importance:

"Le roman occupera nécessairement une large place dans cette collection, bien que nous nous réservions d'y mêler de temps à autre des fragments d'un genre plus élevé. Mais, quelque part que se porte notre choix, nous éviterons avec un soin scrupuleux tout ce qui pourrait former à nos yeux *l'écueil des familles*. Sans faire un recueil à l'usage de la jeunesse, il est des convenances que nous entendons toujours respecter, et la littérature française est, grâce au ciel, assez riche pour permettre de satisfaire à toutes les exigences. L'engagement que nous prenons ici est, du reste, une condition essentielle de notre plan. Ayant en vue de répandre à la fois et les idées et la langue de notre pays, nous manquons à notre rôle, du moment où nous imprimerions sur nos pages un cachet de prohibition."

La partie littéraire, disposée sur des bases entièrement nouvelles, est présentée dans le cadre qui suit:

A de rares exceptions près, on ne connaît en Amérique que les œuvres auxquelles la célébrité déjà faite de l'auteur a servi de passeport. Nombre de nos écrivains les plus charmants ou les plus distingués sont, par suite, absolument ignorés de ce côté de l'Atlantique et de ceux mêmes dont le nom y est devenu populaire, on n'a lu que les productions les plus faibles. C'est dans le vaste champ dédaigné jusqu'à présent par amour pour la nouveauté, que nous nous proposons de glaner, en empruntant successivement un ouvrage aux mille plumes contemporaines. Une biographie succincte et une appréciation aussi équitable que possible, consacrées à chaque nom que nous présenterons à nos lecteurs, viendront ajouter, nous l'espérons, à l'attrait spécial de cette partie de notre publication."

Le *Phare* se complétera par tous les renseignements pratiques qui offriront intérêt ou utilité au lecteur. La publication en commencera le 2 mai, ou, au plus tard, le samedi 9 mai, au prix de trois dollars par an et de deux dollars par semestre, payables d'avance. Les frais de poste resteront à la charge des

le faire, sans cette précaution nous étions perdus, pas une des deux occasions que nous avions eues de nous sauver, ne nous aurait servi, et notre mort était certaine. Quand le canot fut porté, nous l'attachâmes à un arbre, de façon qu'il n'était pas possible de l'enlever sans faire assez de bruit pour nous avertir que quelqu'un cherchait à le détacher. Quelques jours se passèrent dans l'attente du Sauvage auquel le canot appartenait, nous ne vîmes personne, et pendant ce temps nos trois malades moururent. Le 7 au soir M. Le Vasseur fut surpris d'une faiblesse dont il ne revint pas, et les deux autres voyant que le secouru même du Sauvage que nous attendions, leur serait inutile, puisqu'ils étaient hors d'état de marcher, se mirent de nouveau en état de paraître devant Dieu.

Le sieur Vaillant fils, mourut le 10, après avoir souffert pendant un mois entier tout ce qu'il est possible d'imaginer, sa patience égala toujours ses douleurs, il était âgé de 16 ans. M. Vaillant que nous avions perdu le 11 Mars, était son père, la jeunesse ne lui parut jamais un titre pour se plaindre d'être si tôt enlevé à la vie, en un mot, il expira avec cette résignation et ce courage qui caractérisent le parfait chrétien. Le sieur de Senneville imita les vertus de M. Vaillant fils, ou plutôt ils se servirent de modèle l'un à l'autre; mêmes douleurs, même patience, même résignation, que ne puis-je bien vous exprimer tout ce que ces deux jeunes hommes me dirent quelques jours avant leur mort, ils me faisaient rougir de n'avoir pas autant de courage à les

consoler qu'ils en avaient à souffrir, avec quel respect et quelle confiance ne parlaient-ils pas de la religion et de la miséricorde du Seigneur? dans quels termes ne m'exprimèrent-ils pas leur reconnaissance? c'étaient en vérité, les deux plus belles âmes et les deux meilleurs cœurs que j'aie connus de ma vie. Le dernier n'avait plusieurs fois prié de lui couper les jambes pour empêcher que la gangrène ne gagnât plus haut. Vous jugez bien que ses prières furent inutiles, je refusai constamment de faire ce qu'il souhaitait, et je lui représentais que je n'avais point d'instruments propres à cette opération, et que quand même, je ne voudrais pas la risquer; que loin de le soulager elle ne ferait qu'augmenter ses douleurs sans pour cela le garantir de la mort. Alors il mit ordre à ses affaires; il écrivit à ses parents de la manière la plus touchante et rendit son esprit à Dieu le 13 vers le soir âgé d'environ 20 ans, il était Canadien, et fils du sieur de Senneville qui fut autrefois juge chez madame la Dauphine. ensuite monseigneur, et aujourd'hui lieutenant du Roi à Montréal où il jouit d'un bien considérable.

La mort de ces trois victimes de la faim et du froid nous affligea beaucoup quoiqu'en effet leur vie nous fut, pour ainsi dire, à charge; j'avais pour eux une tendresse de père, et j'étais payé d'un parfait retour; cependant en réfléchissant que si le Sauvage était arrivé lorsqu'ils vivaient encore, il aurait fallu les laisser dans la cabane seuls et sans secours, ou perdre l'occasion de partir, je crus devoir remercier le Seigneur de m'avoir épargné en

appelant à lui tous nos malades une si cruelle alternative. D'ailleurs nous n'avions plus de vivres, il ne nous restait que le petit jambon dont je vous avais parlé, nous craignions d'y toucher, et nous nous contentions de quelques coquillages que Leger et moi allions ramasser de temps en temps sur les bords de la mer. Notre faiblesse augmentait de jour en jour et nous avions peine à nous soutenir lorsque je pris la résolution de chercher les Sauvages dont nous attendions l'arrivée, et de nous servir pour cet effet de leur canot; nous tirâmes pour l'accommoder de la gornne des arbres, et fîmes avec notre hache des avirons le moins mal qu'il nous fut possible; je savais parfaitement canotier, c'était un grand avantage pour exécuter notre dessein, et même, pour nous exposer, en cas que nous ne puissions trouver les Sauvages, à courir le risque de traverser avec le canot; c'était notre dernière ressource; quand il sagit de conserver sa vie on s'expose volontiers à tout. Il était sur que dans cette Isle nous n'avions que peu de jours à vivre; en passant la mer nous ne risquions pas d'avantage, et nous pouvions espérer que cette tentative nous réussirait.

Tout fut prêt le vingt six Avril; nous fîmes cuire la moitié du jambon; nous en primes d'abord le bouillon, et comptions réserver la viande pour notre route, mais sur le soir le feu nous pressa si fort, que nous fûmes obligés de tout manger.

Le lendemain, nous n'eumes pas plus de force que la veille, et le vingt-huit nous vîmes sans ressource, et sans espérance d'en

trouver assez tôt pour nous empêcher de mourir. Nous nous disposâmes donc à la mort en récitant les Litanies des Saints, ensuite nous nous jettâmes à genoux, et levant mes mains vers le Ciel je prononçai cette prière.

"Grand Dieu, si c'est votre volonté que nous ayons le même sort que les quatorze personnes qui ont péri sous nos yeux, ne tardez point à l'accomplir; ne permettez pas que le désespoir nous surmonte, appelez nous à vous tandis que nous sommes résolués à sortir de ce monde sans regret. Mais, Seigneur, si vous n'avez pas encore résolu notre mort, envoyez nous du secours, et donnez nous la force de supporter sans murmurer les afflictions que votre justice nous prépare encore, afin que nous ne perdions pas en un instant le fruit de la soumission que nous avons eue jusqu'à présent pour les décrets de votre Providence."

Je finissai ma prière lorsque nous entendîmes un coup de fusil au quel nous répondîmes bien vite; nous jugeâmes bien que c'était le Sauvage au quel appartenait le canot que nous avions; il voulait voir si quelqu'un de nous était encore vivant, et s'en étant aperçu par notre coup de fusil, il alluma du feu pour passer la nuit; il ne nous croyait pas en état d'aller le rejoindre, et n'avait assurément pas envie que nous le fissions, car aussitôt qu'il nous vit, il cachait dans le bois et ne partie d'un Ours qu'il avait tué, et prit la fuite.

Comme nous étions en bottes, nous eumes bien de la peine à nous rendre à son feu; il nous avait fallu traverser une Rivière assez

grosse et déglacée depuis quelques jours; nous vîmes les traces de sa suite, nous les suivîmes avec une fatigue incroyable, et qui aurait été inutile si ce Sauvage n'avait été contraint de ralentir sa marche pour que son fils âgé d'environ sept ans put le suivre; Cette circonstance fut notre salut; vers le soir nous arrivâmes auprès de cet homme qui nous demanda si nos malades étaient morts; cette question qu'il nous avait faite avec un air de crainte qu'ils ne vécussent encore, ne nous permit pas de douter que le premier Sauvage ne l'eût averti de notre situation, et du risque qu'il y avait de s'approcher de notre demeure. Je ne jugeai pas à propos de répondre d'abord à sa demande, et sans autre compliment je le pressai de nous donner des vivres et pour cet effet de retourner sur ses pas. Il nous résista; nous étions deux contre un, bien armés, et encore plus résolu de ne pas le quitter un moment. Il nous avoua qu'il avait un Ours pressenti, et qu'il n'aurait pas de le partager avec nous. Lorsque nous fûmes à l'endroit où il avait enclavé cet Ours, nous en mangeâmes chacun un morceau enivré à demi, et ensuite nous fûmes prendre le reste au Sauvage et à sa femme et les conduisîmes à l'endroit où nous avions laissé M. Furst. Ce pauvre homme nous attendait avec une impatience extrême. Quand nous arrivâmes il était prêt à expirer; vous pouvez imaginer qu'elle fut sa joie lorsque nous lui dîmes que nous avions des vivres et du secours; Il mangea d'abord un morceau d'Ours, nous mîmes le pot au feu et primes du bouillon pendant toute la